

# Hollande met du vert dans sa politique énergétique

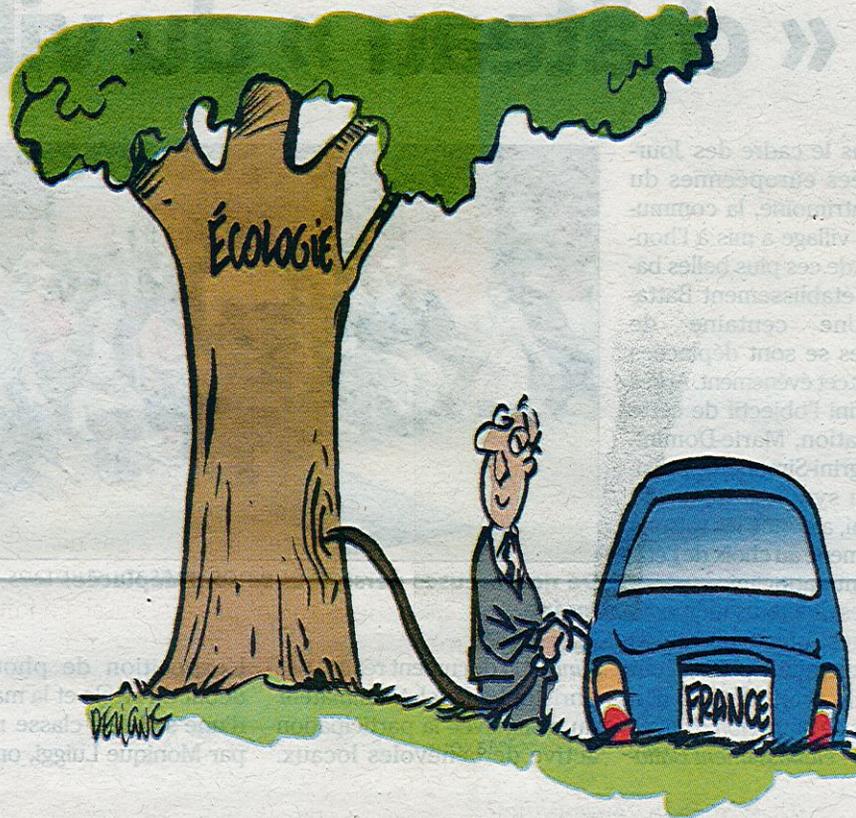
La loi sur la transition énergétique, qui prévoit notamment de réduire de 50 % notre consommation d'énergie finale à l'horizon 2050, sera votée l'an prochain

**T**axer la pollution sans peser davantage sur le portefeuille des Français. Tel est le numéro d'équilibriste qu'a tenté de présenter hier François Hollande. Le président de la République a confirmé, en ouverture de la deuxième conférence environnementale au Palais d'Iéna, sa promesse d'engager la France sur la voie de la transition énergétique via la création d'une taxe sur les émissions de carbone, première pierre d'une fiscalité écologique réclamée par ses alliés Verts. « Ce sera l'un des textes les plus importants du quinquennat », a-t-il assuré, assurant que la loi sur la transition énergétique serait présentée au Parlement au printemps et votée avant la fin de l'année 2014.

## TVA réduite à 5 % pour les travaux d'isolation

Le chef de l'État a confirmé la création d'une contribution climat-énergie dans le projet de budget 2014, sans toutefois en préciser le taux mais en assurant, face au « ras-le-bol fiscal » supposé des Français, qu'elle ne se traduirait pas une hausse des impôts. « Il s'agit de financer la transition énergétique et de répartir ce qui aura été produit au bénéfice des ménages et des entreprises par des baisses de prélèvements », a-t-il dit.

« Elle consistera à calculer une par-



tie du montant des taxes sur les produits énergétiques en fonction de leur teneur en CO<sub>2</sub>», a-t-il précisé, citant comme outil de redistribution pour les ménages une baisse du taux de TVA sur les travaux d'isolation thermique à 5 % en 2014 au lieu de 10 % initialement prévus et un crédit d'impôt.

Les entreprises bénéficieront quant

à elles du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), lui-même financé en partie par cette fiscalité écologique.

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault devrait donner des précisions sur cette taxe aujourd'hui lors de la clôture de la conférence.

En attendant, le nouveau chef de file des patrons, Pierre Gattaz, a re-

## Ayrault/Durand : « Rumeurs infondées »

Jean-Marc Ayrault a dit à Pascal Durand qu'il n'avait en aucun cas demandé sa tête, a déclaré le chef de file d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV). « Ce matin (lire hier), il m'a envoyé un SMS pour me dire que les rumeurs étaient totalement infondées », a-t-il déclaré sur i>Télé. Selon RTL, Le Premier ministre aurait été consterné par la sortie du patron d'EELV samedi dernier et aurait jugé impossible « de travailler avec des gens comme lui ». Pascal Durand avait donné « six jours » au président François Hollande pour s'engager concrètement dans la transition énergétique.

gretté le manque de précisions concernant le calendrier et l'ampleur de la taxe et fait part de ses inquiétudes quant à une possible hausse de la fiscalité.

« Si cela se fait en baissant d'autres impôts, au moins autant, voire plus, pourquoi pas, mais si c'est pour augmenter la masse de nos impôts : non », a-t-il déclaré.

## « L'État, garant de la stratégie nucléaire »

En règle générale, les Verts ont salué le cap énergétique fixé par le président de la République. « On n'a pas entendu tout ce qu'on aurait voulu entendre, mais on a un engagement très fort sur les économies d'énergies, sur la baisse des factures des ménages, sur la modernisation de l'économie au-delà de la protection de l'environne-

ment », a ainsi estimé hier l'eurodéputé Yannick Jadot.

### Pétrole, gaz, charbon : objectif à - 30 %

Les Verts adhèrent en particulier à la « perspective » tracée par le président d'une réduction de la consommation d'énergie de moitié d'ici à 2050 pour permettre à la France de tenir

ses engagements contre le réchauffement climatique. Cette sobriété permettrait d'économiser 20 à 50 milliards d'euros sur la facture énergétique dès 2030, a estimé le président, qui table également sur une réduction de 30 % de la consommation d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) en 2030.

Il a d'autre part réitéré son objectif de campagne de réduire de 75 à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité. Celle-ci sera plafonnée dans la loi à son taux actuel, a-t-il dit.

### Fermeture de Fessenheim « fin 2016 »

L'État sera désormais le

garant de la stratégie énergétique de la France, y compris pour ce qui concerne la fermeture de centrales nucléaires, a souhaité François Hollande. Dans la foulée, le président a confirmé la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim « fin 2016 » mais sans loi spéciale